



Faculté Arts Lettres Langues
Centre Administratif : bâtiment G rdc
33, rue du Onze-Novembre
42023 Saint-Étienne cedex 2
Tél. 04 77 42 13 13 – Fax. 04 77 42 13 30

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES

2021 - 2022

	Pages
LES ÉTUDES D'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ / AVANT-PROPOS	4
ORGANIGRAMME, PRÉSENTATION & STATUTS DU DÉPARTEMENT	5
RÈGLEMENT DU DÉPARTEMENT ÉTUDES ANGLOPHONES	6
ANNÉE UNIVERSITAIRE, RÉUNIONS DE RENTRÉE & CALENDRIER	9
RÉGIME GENERAL DES EXAMENS	10
1^{er} SEMESTRE	12
2^{ème} SEMESTRE	14
3^{ème} SEMESTRE	16
4^{ème} SEMESTRE – P. P. P. SEMESTRE 4	17
5^{ème} SEMESTRE	18
6^{ème} SEMESTRE	20
PRORAMMES SEMESTRES 1 à 6	22
PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	41
L3 : OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE 1^{er} degré	43
L3 : OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE collège & lycée	44
L3 : OPTION FLE	47
MASTER EN ANGLAIS	52
STAGES ET ÉTUDES EN PAYS ANGLOPHONES	53
ASSOCIATION <i>R.E.L.E.A.S.E</i>	56
RELATIONS DE L'ETUDIANT AVEC L'EXTÉRIEUR	57
QUI FAIT QUOI ?	58
BIBLIOTHÈQUES	59
LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANTS	60
SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UJM	62

Important : Ce livret vous sera utile pendant toute votre licence. Le conserver, le consulter et l'apporter lors des réunions d'informations.

ÉTUDES D'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ

LICENCE (BAC + 3)

La licence est composée de 6 semestres graduant la compétence linguistique et la connaissance du monde anglo-saxon. Chaque semestre acquis à l'Université Jean Monnet a une valeur européenne calculée en crédits « ECTS », soit 30 points ECTS par semestre complet.

MASTER (BAC + 5)

Le département d'Études Anglophones propose un double cursus : Études Anglophones (ex-recherche) et Enseignement du second degré (MEEF) avec une mutualisation assez large des enseignements. Le Master Etudes Anglophones en Langues Littérature et Civilisations Etrangères & Régionales (LLCER) de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois axes : linguistique, littérature et civilisation (à choisir par l'étudiant.e en fonction de son sujet de recherche). Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information relative au master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction », contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

DOCTORAT (BAC + 8)

Les titulaires d'un DEA ou d'un MASTER 2 peuvent s'inscrire en doctorat.

CAPES

La préparation au concours du CAPES dans le cadre du Master MEEF est assurée par le Département d'Études Anglophones.

AVANT-PROPOS

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le Département d'Études Anglophones de l'Université Jean Monnet.

L'équipe d'enseignants et d'enseignants-chercheurs est là pour vous former, vous encadrer et vous aider à élaborer votre projet professionnel. Pour réussir vos études, vous devez faire preuve de motivation et d'assiduité, ainsi que de régularité dans votre travail personnel et dans votre exposition à la langue anglaise, même en dehors des cours. Notre but commun est que vous puissiez acquérir une connaissance approfondie du monde et de la culture anglophones dans sa vaste diversité.

Votre cursus dans le Département d'Études Anglophones vous permettra de trouver votre place dans le monde du travail : les entreprises demandent une compétence linguistique affirmée de même qu'un niveau culturel élevé et varié.

Secteurs d'emploi potentiels :

- Carrières de l'enseignement : concours nationaux
- Recherche en études anglophones
- Métiers de la traduction
- Commerce international
- Métiers du patrimoine
- Hôtellerie et tourisme etc.

Nous vous encourageons à effectuer des stages et séjours dans des pays anglophones. Cette expérience est indispensable pour renforcer vos compétences linguistiques et optimiser vos connaissances. Les séjours à l'étranger permettent également d'aiguiser votre esprit critique et de développer votre indépendance intellectuelle. Au cours de votre cursus, nous vous proposerons des séjours dans le cadre de programmes d'échanges internationaux : Îles Britanniques, États-Unis, Malte, Canada, etc. Vous pouvez bien sûr partir en dehors des échanges proposés par l'université.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT

Directrice du Département : Mme Anne-Sophie LETESSIER Bureau D160
anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr
Secrétaire du Département : Mme Sylvie FERRET Tél. 04.77.42.13.13
sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr
Service de la Scolarité : Mme Florence MELA Tél. 04.77.42.13.21
florence.mela@univ-st-etienne.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Mme BÉCHARD-LEAUTÉ (ABL)	MC	anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr
Mme BOUZONVILLER (EB)	PR	elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr
Mme CHAPUIS (SC)	MC	sophie.chapuis@univ-st-etienne.fr
M. CLERC (LC)	PRAG	leo.clerc@univ-st-etienne.fr
M. DIGONNET (RD)	MC	remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
Mme DUALÉ (CD)	PR	christine.duale@univ-st-etienne.fr
Mme DUREAU (YD)	MC HDR	kinbot@free.fr
Mme GAMBRILL (EG)	Lect.	elizabeth.gambrill@univ-st-etienne.fr
M. GLAIN (OG)	MC HDR	olivier.glain@univ-st-etienne.fr
M. JEREMIE (CJ)	MC	christian.jeremie@univ-st-etienne.fr
Mme LETESSIER (ASL)	MC	anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr
M. HOANG (AH)	Lect.	april.hoang@univ-st-etienne.fr
M. MOUSSART (AM)	PRCE	arnaud.moussart@univ-st-etienne.fr
Mme PFEIFFER	Contr.	virginie.pfeiffer@univ-st-etienne.fr
Mme REGARD (SR)	PRAG	sylvie.regard@univ-st-etienne.fr
Mme REVIRON (FRP)	MC	floriane.reviro.n.piegay@univ-st-etienne.fr
M. SHUSTERMAN (RS)	PR	ronald.shusterman@orange.fr
M. TRACY (LT)	MC	leland.tracy@univ-st-etienne.fr
Mme VENTEJOUX (AV)	MC	aliette.ventejoux@univ-st-etienne.fr

PR : Professeur des Universités

MC HDR : Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches

MC : Maître de Conférences

PRAG : Professeur Agrégé

PRCE : Professeur Certifié

Contr. : Contractuel

Lect. : Lecteur

Règlement Intérieur du Département d'Études Anglophones
UFR ALL
Université Jean Monnet

Article 1^{er} : Département

Le Département d'études anglophones est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques (selon les Départements).

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un.e secrétaire de séance pourra se désigner en début de séance. Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 2 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021 - 2022

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

Les étudiants, nouveaux inscrits ou redoublants, doivent **impérativement** assister à ces réunions où sera expliqué le fonctionnement de chaque semestre et de chaque enseignement. De plus, les groupes de TD et de TP peuvent être composés lors de ces réunions, et les étudiants qui n'y assisteront pas risquent de ne pas pouvoir être inscrits dans les groupes de travaux dirigés et de laboratoire.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021 - 2022

Le calendrier de la faculté ALL peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 06 septembre 2021 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 6 septembre 2021 au samedi 4 décembre 2021 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 17 janvier 2022 au vendredi 16 avril 2022 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre 2021.

Noël : du dimanche 19 décembre au dimanche 2 janvier 2022.

Hiver : du dimanche 20 février au dimanche 27 février 2022.

Printemps : du dimanche 24 avril au dimanche 1^{er} mai 2022.

Ascension : du jeudi 26 au dimanche 29 mai 2022.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CRÉDITS

6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^{ère} session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLÔME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITÉ

7.1 CAS GÉNÉRAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1^{ère} session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année

universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.

SEMESTRE 1

RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Suivi individualisé par un enseignant référent								
Tronc commun	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Outils/ Méthodologie							4	1
Outils et Culture numériques		4 + 2 en ligne		Un écrit 1h et exercices en ligne (coef. 2)	Un écrit 1h	Un écrit 1h	1	1
Recherche documentaire (Module BU)		4 en ligne		QROC en ligne (coef. 1)	QROC en ligne	QROC en ligne		
Méthodologie des études universitaires		18		Travaux en cours de semestre	Un écrit 1h	Un écrit 1h	3	3

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE 2 Langues							4	1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	1
Langue vivante B		18		Voir livret Cours UE libres			2	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE3 Culture générale							6	1
Arts et spectacles	12			Un terminal écrit 1 h	Un écrit 1 h	Un écrit 1 h	2	1
Humanités		18		Travaux pendant le semestre	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	1
Culture mythologique		18		Exercice pratique	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE 4 Repères historiques							4	2
Civilisation GB	12	12		Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD)	(Bloc Civi.) Un écrit 2h (Etude de docs)	4	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE5 Approches d'une discipline							9	2
Thème		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Version		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Grammaire		24		Un terminal écrit de 2h	Un écrit 2h	Un écrit 1h	3	3
Phonétique/compréhension		18		Un écrit/oral 1h	Un écrit/oral 1h	Un écrit/oral 1h	2	2

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE6 Complément disciplinaire							3	2
Littérature US	12	18		Un terminal écrit 1 h (CM) Travaux en cours de semestre (TD)	Un écrit 1 h (CM) Un écrit 1h30 (TD)	(Bloc littérature) Un écrit 2h (Etude de docs)	3	1

SEMESTRE 2
RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Suivi individualisé par un enseignant référent								
Tronc commun	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Méthodologie							2	1
Méthodologie des études universitaires		18		Travaux en cours de semestre	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	1
UE 2 Langues							4	1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	1
Langue vivante B		18		Voir livret Cours UE libres			2	1
UE3 Culture générale							6	1
Arts et spectacles	12			Un terminal écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	1
Humanités		18		Travaux pendant le semestre	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	1
Culture biblique		18		Exercice pratique	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	1
UE 4 Repères historiques							4	2
Civilisation US	12	12		Un terminal écrit 1h (CM) Un terminal écrit 1h30 (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD)	(bloc Civ.) Un écrit 2h (étude de docs)	4	1
UE5 Approches d'une discipline							10	2
Thème		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Version		12		Un écrit 1	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Grammaire		24		Un terminal écrit de 2h	Un écrit 2h	Un écrit 1h	3	3
Phonétique/compréhension		18		Un écrit/oral 1h	Un écrit/oral 1h	Une épreuve commune avec cours lecteur 1h en labo	2	2
Expression orale avec lecteur			12	Un oral	Un oral		1	1
UE6 Complément disciplinaire							4	2

SEMESTRE 3
RESPONSABLE : Mme Y. Dureau

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Tronc commun / Transversale							6	1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	1
Langue vivante B		18		Voir livret Cours UE libres			2	1
UE libre				Voir livret Cours UE libres			2	1
PPP1 – Prépa Licence Pro							Valider au S4	

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEF F.
UE 2 Langue							13	2
Thème		18		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Version		18		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Grammaire	12	12		CM : un terminal écrit 30min coef. 1 TD : 1 terminal écrit 1 h coef 2	CM : un écrit 30 min : coef 1 TD : écrit 1h coef. 2	Un écrit pratique 1h	3	3
Langue Orale théorie	18			Un terminal écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	3	3
Compréhension / phonétique		18		Un écrit/oral 1h30	Un écrit /oral 1h30	Un écrit /oral 1h30	2	2
Expression orale avec lecteur			12	Un oral	Un oral	Un écrit en commun comp/phon et exp orale	1	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE3 Culture disciplinaire							8	2
Civilisation GB & étude de documents	12	24		Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 2 h (TD)	(Bloc Civi.) Un écrit 2h (Etudes de documents)	4	1
Littérature US	12	24		Un terminal écrit 1 h (CM) Un écrit 2h (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD)	(Bloc Litt.) Un écrit 2h (Analyse de docs)	4	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE4 Complément disciplinaire							3	2
Culture générale du Commonwealth	12	12		Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 1h (TD)	(Bloc UE4) 1 écrit 2h (Etudes de documents)	3	1

SEMESTRE 4
RESPONSABLE : Mme Y. Dureau

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Tronc commun / Transversale							7	1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	2
Langue vivante B		18		Voir livret Cours UE libres			1	1
UE libre				Voir livret Cours UE libres			2	2
PPP2		5,5 + Cap Ave nir					2	2

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE 2 Langue							12	2
Thème		18		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Version		18		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Grammaire	12	12		CM : un terminal écrit 30min (coef. 1) TD : un terminal écrit 1 h (coef. 2)	CM : un écrit 30 min (coef. 1) TD : un écrit 1h (coef. 2)	Un écrit pratique 1h	3	3
Compréhension / phonétique		24		Un écrit/oral 1h30	Un écrit/oral 1h30	Un écrit /oral 1h30 commun comp/phon et exp orale	3	3
Expression orale avec lecteur			12	Un oral	Un oral		2	2

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE3 Culture disciplinaire							8	2
Civilisation US & étude de documents	12	24		Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD)	(Bloc Civi.) 1 écrit 2 h (Etude de documents)	4	1
Littérature GB	12	24		Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD)	Un écrit 1h (CM) Un écrit 2 h (TD)	(Bloc Litt.) 1 écrit 2 h (Etude de docs)	4	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE4 Complément disciplinaire							3	2
Arts Visuels	12	12		Un terminal écrit 1h30 (CM) Travaux en cours de semestre (TD)	Un écrit 1h30 (CM) Un dossier	(Bloc UE4) Un écrit 1 h30 (Etudes de documents)	3	1

SEMESTRE 5
RESPONSABLE : M. L. Tracy

Suivi individualisé par un enseignant référent								
	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Langue							12	3
Thème		12		Un écrit de 1h00	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Version		12		Un écrit de 1h00	Un écrit 1h	Un écrit 1h	2	2
Grammaire	24	12		Un terminal écrit 2h	Un écrit 2h	Un écrit 2h	4	4
Phonétique		15		Une épreuve labo 1h	Un oral labo 1h	Oral labo 1h commun phon./exp orale	2	2
Expression orale avec lecteur			12	Un oral	Un oral		2	2

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE2 Littérature & civilisation							11	3
Littérature GB et méthodologie a/ littérature GB XVIe-XVIIe / XVIIIe	18	6		Un terminal écrit 4h (16è + 17è)	Un terminal écrit 4h (16è + 17è)	Un écrit 4h (16/17/18è)	5	5
b/ littérature GB XIXe / XXe	18	6		Un terminal écrit 4h (18è)	Un terminal écrit 4h (18è)			
Civilisation GB et méthodologie	24	12		Un terminal écrit 4h (19è + 20)	Un terminal écrit 4h (19è + 20)	Un écrit 4h (19è/20è)	3	3
Etudes culturelles	12	12		Un terminal écrit 4h	Un écrit 4 h	Un écrit 4h	3	3
				Un terminal écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	3	3

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE3 Enseignement complémentaire au choix							3	3
A/ Littérature et cinéma		24		Deux devoirs maison	Deux devoirs maison	Un écrit 3h		1
B/ Civilisation GB		24		Travaux en cours de semestre	Un écrit 2h	Un écrit 2h		1
C/ Linguistique		24		Un écrit 2h	Un écrit 2h	Un écrit 2h		1
D/ Traduction orale - Lexicologie - Production		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1h		1
		12		Un oral labo 1h	Un oral labo 1h	Un oral labo 1h		

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE4 Ouverture professionnelle							4	2
Choisir 1 option : - Professeur des Ecoles - Professeur de Collège et Lycée - FLE - Littérature française et comparée (2 cours) - Littérature française et comparée (1 cours) + Langue vivante B				Voir pages suivantes			4	1
Initiation à la recherche							Valider au S6	

SEMESTRE 6
RESPONSABLE : M. L. Tracy

Suivi individualisé par un enseignant référent								
	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE1 Langue							11	3
Thème		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1 h	2	2
Version		12		Un écrit 1h	Un écrit 1h	Un écrit 1 h	2	2
Grammaire	24	12		Un terminal écrit 2h	Un écrit 2h	Un écrit 2h	4	4
Phonétique		15		Une épreuve labo 1h	Un oral labo 1h	Un oral labo commun phon./exp orale 1h	2	2
Expression orale avec lecteur			12	Un oral	Un oral		1	1

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE2 Littérature & civilisation							10	3
Littérature US a/ Littérature US XIXe	18	6		Un terminal écrit 4h	Un terminal écrit 4h	Un seul écrit 4h pour la littérature US	4	4
b/ Littérature US XXe	18	6		Un terminal écrit 4h	Un terminal écrit 4h		4	4
Civilisation US et méthodologie	24	6		Un terminal écrit 4 h (tirage au sort selon les groupes de TD)	Un écrit 4h	Un écrit 4h	4	4
Etudes culturelles	12	9		Un terminal écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	2

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE3 Enseignement complémentaire au choix							4	3
A/ Littérature		24		Travaux en cours de semestre	Un écrit 3h	Un écrit 3h		
B/ Civilisation US		24		Un écrit 2h	Un écrit 2h	Un écrit 2h		
C/ Traduction orale		24		Un oral labo 1h	Un oral labo 1h	Un oral labo 1h		
D/ Linguistique - sémantique - phonologie		12 12		Un écrit 1h Un oral/écrit 1h	Un écrit 1h Un oral/écrit 1h	Un écrit 1h Un oral/écrit 1h		

	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	ECTS	COEFF.
UE4 Ouverture professionnelle							5	2
Choisir 1 option : - Professeur des Écoles - Professeur de Collège et Lycée - FLE (Français Langue Étrangère) - Littérature française et comparée (2 cours) - Littérature française et comparée (1 cours) + Langue vivante B				Voir pages suivantes			2	2
PPP3 <u>Ou</u> Langue B <u>Ou</u> Linguistique UE 3 Études Anglophones <u>Ou</u> Linguistique UE 4 Lettres Modernes							2	2
Initiation à la recherche				Compte-rendu écrit	Compte-rendu écrit	Pas de rattrapage	1	1

SEMESTRE 1 (30 ECTS)
RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Il est dans l'intérêt des étudiants de commencer à consulter les livres, les manuels ou les références sur Internet pour la rentrée.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / MÉTHODOLOGIE

***OUTILS ET CULTURE NUMÉRIQUES/ RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

Informations complémentaires sur le module OUTILS ET CULTURE NUMÉRIQUES

1 – Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant.es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 12h. TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 8h TD (en ligne)

2 – Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

-travailler sur la plateforme Claroline Connect

-avoir une connaissance de base des outils numériques

-utiliser basiquement les logiciels de bureautique

-reconnaître le plagiat et y remédier

-citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification :

<https://pix.beta.gouv.fr/>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données.

Bibliographie et webographie utiles

Ressources de formation (toujours d'actualité) sur le site du ministère

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Portail des ressources de l'université du Littoral (actuel C2i niveau 1)

<http://c2i.univ-littoral.fr/ressources2013/>

Ouvrage de base

Claude Terrier, *Certificat Informatique et Internet, C2i niveau 1, Permis de réussir le C2i*, Les Mémentos, Le Génie Editeur (3^{ème} édition), 2015

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : aline.canellis@univ-st-etienne.fr

RECHERCHE DOCUMENTAIRE



COURS ET EXAMEN

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

***MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES** (18h TD) (VP)

Les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer les compétences qui leur seront nécessaires lors de leur cursus universitaire, tant sur le plan de l'organisation dans leur travail qu'en ce qui concerne les différents exercices et des différentes tâches typiques des études anglophones.

UE 2 LANGUES

***LANGUE FRANÇAISE** (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par la description des unités minimales qui le constituent (phonèmes et graphèmes) et de leur organisation en unités significatives (morphèmes) ; la suite du semestre sera consacrée à l'étude de la phrase.

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

UE 3 CULTURE GÉNÉRALE

***ARTS ET SPECTACLES** (12h CM) (YD)

Ce cours est un panorama du théâtre anglo-saxon à travers les âges, devant permettre aux étudiants de cerner l'apport spécifique de la tradition anglaise aux arts du spectacle.

- Cours 1 : l'héritage du théâtre gréco-latin
- Cours 2 : le théâtre du Moyen Age et sa tradition
- Cours 2 : le théâtre élisabéthain - les problèmes de mise en scène du texte et d'éditions des textes
- Cours 4 : le théâtre élisabéthain – espace scénique et interprétation
- Cours 5 : le théâtre élisabéthain – traditions spécifiques des acteurs du théâtre anglais
- Cours 7 : le théâtre de la Restauration – la tradition du théâtre satirique anglais
- Cours 8 : naissance de l'opéra anglais : une forme théâtrale en quête d'absolu
- Cours 9 : le théâtre moderne : jeux et ruptures avec le théâtre classique
- Cours 10 : le théâtre postmoderne ou l'incertitude du sens
- Cours 11 : des formes artistiques d'art total contemporaines (américaines et anglaises) et du jeu intersémiotique. Nostalgie du passé ou ultra-modernité ?
- Cours 12 : réflexions, questions et conclusions

***HUMANITÉS** (18h TD)

L'antiquité gréco-romaine fut la matrice des grands mouvements littéraires, philosophiques, scientifiques et sociétaux au sens large, dont hérita le monde occidental. La littérature, l'art et la civilisation européennes se sont en grande partie construites dans la lignée de cet héritage – ou en réaction. L'enseignement vise à faire connaître les bases du monde gréco-latin, pour bien comprendre la civilisation occidentale, médiévale et contemporaine. Le premier semestre donne des repères historiques, à travers l'étude des « grands personnages », le second des repères linguistiques (étymologies) et littéraires (les grands genres).

Coordination : Sandrine Coin-Longeray : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr

***CULTURE MYTHOLOGIQUE** (18h TD)

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique,

politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Coordination : Zoé Schweitzer : zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

UE 4 REPÈRES HISTORIQUES

*CIVILISATION GB

1/ CM (12h CM) (CJ)

Aspects de la civilisation britannique de la préhistoire au 18^e siècle. Ce cours a pour but de donner aux étudiants les repères historiques principaux et de montrer la cohérence politique des pays qui composent les Îles Britanniques.

Manuel obligatoire :

David McDowall, *An Illustrated History of Britain*, Longman.

2/ TD : méthode et pratique du commentaire de documents de civilisation (12h TD) (AV, LC, VP)

L'étude des textes portera sur les thèmes suivants :

Chapter 1: Institutions - the Monarchy

Chapter 2: Society

Chapter 3: The UK and Europe

Chapter 4: The State of the Union

Manuel obligatoire :

Civilisation Britannique de Sarah Pickard (Pocket, Édition 2018)

La lecture régulière de la presse britannique est recommandée (*The Guardian*, *The Times*, *The Observer*, *The Economist* etc.). Plusieurs hebdomadaires sont accessibles en bibliothèques (BU).

UE 5 APPROCHES D'UNE DISCIPLINE

*THÈME (12h TD) (SR)

*VERSION (12h TD) (AV, VP)

Dictionnaires à utiliser pour le thème et la version :

- Dictionnaire *Hachette Oxford*, français-anglais / anglais-français, ou *Le Robert & Collins SENIOR*, français-anglais / anglais-français.

- *Collins COBUILD English Language Dictionary*.

*GRAMMAIRE (24h TD) (SR)

Les travaux dirigés ont pour objet l'étude raisonnée de la phrase simple anglaise, puis l'étude et la pratique des principales constructions syntaxiques relevant de la modalité, l'aspect, la composition des verbes, les déterminants du nom, les compléments du verbe, les constructions relatives, passives, gérondives et infinitives.

Le manuel de grammaire en usage est :

Grammaire explicative de l'anglais, Larreya et Rivière, 1999 (1^{ère} ed.), Paris : Longman France.

Le chapitre I (Introduction) du manuel est à lire avant le début des cours.

*PHONÉTIQUE COMPRÉHENSION (18h TD) (SR, RD, H. Stevens)

Ouvrages de référence :

- Watbled J.P., *La prononciation de l'anglais*, Nathan, Coll. 128.
- Wells J.C., *Pronunciation Dictionary*, Longman.

UE 6 COMPLÉMENT DISCIPLINAIRE

*LITTÉRATURE US

1/ CM (12h CM) (SC)

Le cours propose de parcourir la littérature américaine de manière géographique et abordera tous les siècles à travers quatre axes principaux :

- Locating American Fiction
- Imagining the West
- Fictions from the South
- Suburban Anxieties

Ouvrages conseillés :

- FABRE, Claire, Antoine CAZE et Marc AMFREVILLE, *Histoire de la littérature américaine*, Presses Universitaires de France, 2018. Disponible à la bibliothèque universitaire.
- GRELLET, Françoise, *Crossing boundaries, Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Presses Universitaires de Rennes, 2012. Disponible à la bibliothèque universitaire.

2/ TD (18h TD) (SC, AV)

L'enjeu principal de ce TD est d'acquérir les outils d'analyse nécessaires pour produire un commentaire littéraire et un essai organisé. Le semestre consistera en l'analyse de textes travaillés à partir d'un panorama d'extraits distribués en TD pouvant provenir de textes américains du 19^e siècle à nos jours. La seconde partie du semestre consiste en l'étude suivie d'une œuvre dont la lecture est obligatoire.

Lecture obligatoire pour tous les groupes de TD :

My Ántonia, Willa Cather (1918). Édition recommandée Oxford University Press, 2008.

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Il est dans l'intérêt des étudiants de commencer à consulter les livres et les manuels pour la rentrée.

UE 1 MÉTHODOLOGIE

*MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES (18h TD) (VP)

Les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer les compétences qui leur seront nécessaires lors de leur cursus universitaire, tant sur le plan de l'organisation dans leur travail qu'en ce qui concerne les différents exercices et des différentes tâches typiques des études anglophones.

UE 2 LANGUES

*LANGUE FRANÇAISE (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose de revoir les principes de l'analyse syntaxique de la phrase, particulièrement la distinction entre complément essentiel et circonstant et les différentes formes de la subordination.

*LANGUE VIVANTE B (18h TD)

UE 3 CULTURE GÉNÉRALE

*ARTS ET SPECTACLES (12h CM) (RS)

Images et plasticité : introduction aux arts plastiques

*HUMANITÉS (18h TD)

Repères linguistiques (étymologies) et littéraires (les grands genres).

Coordination : Sandrine Coin-Longeray

*CULTURE BIBLIQUE (18h TD)

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle « la Bible ». Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture...). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Coordination : Evelyne Lloze

UE 4 REPÈRES HISTORIQUES

*CIVILISATION US

1/ CM (12h CM) (YD)

Histoire et civilisation des Etats-Unis : Formation de l'identité et de la civilisation américaine à travers son histoire

Lecture optionnelle :

- Daniel Boorstin, *Histoire des Américains*.

2/ TD (2h TD) (YD, VP, AV)

Approche des grands thèmes de la civilisation américaine à travers des textes historiques, ainsi que des articles de journaux & des documents contemporains.

UE 5 APPROCHES D'UNE DISCIPLINE

*THÈME (12h TD) (SR)

*VERSION (12h TD)

Dictionnaires à utiliser pour le thème et la version :

- Dictionnaire *Hachette Oxford*, français-anglais / anglais-français, ou *Le Robert & Collins SENIOR*, français-anglais / anglais-français.

- *Collins COBUILD English Language Dictionary*.

*GRAMMAIRE (24h TD) (SR)

Les travaux dirigés ont pour objet l'étude raisonnée de la phrase simple anglaise, puis l'étude et la pratique des principales constructions syntaxiques relevant de la modalité, l'aspect, la composition des verbes, les déterminants du nom, les compléments du verbe, les constructions relatives, passives, gérondives et

infinitives.

Le manuel de grammaire en usage est :

Grammaire explicative de l'anglais, Larreya et Rivière, 1999 (1^{ère} éd.), Paris : Longman France.

Le chapitre I (Introduction) du manuel est à lire avant le début des cours.

***PHONÉTIQUE COMPRÉHENSION** (18h TD) (RD, LC, H. Stevens)

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (AH)

UE 6 COMPLÉMENT DISCIPLINAIRE

***LITTÉRATURE GB**

1/ **CM** (12h CM) (RS)

Histoire littéraire britannique : des débuts jusqu'à la période romantique (incluse). Ce cours magistral est une introduction à l'histoire de la littérature de langue anglaise. Il doit permettre à l'étudiant de repérer des courants, des systèmes d'écriture, des noms, des périodes de l'histoire de la littérature britannique. Il sert aussi de guide de lecture, puisque celle-ci est indispensable au perfectionnement de l'étudiant.

Très fortement conseillé :

Françoise Grellet, *Literature in English*. Anthologie des littératures du monde anglophone, Hachette Supérieur, 2002.

2/ **TD** (18h TD) (ASL, AV, SC)

Œuvre étudiée :

Oscar Wilde, *The Picture of Dorian Gray*. Édition recommandée : Penguin's Classics.

SEMESTRE 3 (30 ECTS) **Responsable : Mme Y. DUREAU**

UE 1 TRONC COMMUN / TRANSVERSALE

***LANGUE FRANÇAISE** (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose d'étudier le verbe d'un point de vue morphologique d'abord (analyse en morphèmes), syntaxique ensuite (étude des compléments du verbe) et sémantique enfin (étude de la valeur des principaux modes, temps et aspects).

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

***UE LIBRE** : enseignement à choix ouvert pour validation d'ECTS dits « libres »

***PPP 1**

À valider au semestre 4. Voir descriptif p. 41.

UE 2 LANGUE

***THÈME** (18h TD) (ABL)

A. Sussel, C. Denis, A. Majou, *Le Vocabulaire de l'anglais*, Hachette supérieur, Paris, 2016

*VERSION (18h TD) (CJ)

*GRAMMAIRE

1/ CM (12h CM) (RD)

Cours dispensé en anglais. Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal dans une perspective énonciative de la grammaire anglaise. Après une brève introduction à la grammaire énonciative, les différentes formes verbales seront envisagées : verbes, auxiliaires, temps, aspects, modalités.

Bibliographie :

- Larreya Paul et Rivière Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, Paris, 2005.

2/ TD (12h TD) (LC)

Exercices d'application (notamment sur les aspects) et de réemploi ; entraînement au thème grammatical. Indépendamment du cours et des travaux dirigés, l'étudiant doit obligatoirement mener à son terme sur l'année un programme de révision fourni par le manuel suivant : (auto-évaluation).

- Claude Rivière, 1988. *Exercices commentés de grammaire anglaise - Avec corrigés*. Paris, Ed. Ophrys.

Ouvrages de référence (CM & TD) :

- Larreya P. et Rivière C. 1999, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, Longman.
- *Collins Cobuild* (Harper-Collins).
- Souesme, J.C., *Grammaire anglaise en Contexte et Cahier d'exercices*, Ophrys.
- Malavieille M. & Rotgé W., *La grammaire anglaise*, Collection Bescherelle, Hatier

*LANGUE ORALE THÉORIE (18h CM) (OG)

Ce cours présente les régularités et les particularités de la prononciation de l'anglais. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots et des phrases (accentuation, rythme, intonation, chaîne parlée). On abordera les principales variétés de référence : anglais britannique standard et anglais américain standard. Outre la compréhension des spécificités de l'anglais oral, une partie importante du travail portera sur la révision de l'alphabet phonétique international (API), indispensable pour permettre l'autonomie des étudiant.e.s et pour assurer leur progrès.

Sitographie :

- JOBERT Manuel, MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- *BBC Sounds of English* : <http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/grammar/pron/sounds>

La consultation (gratuite !) des deux sites ci-dessus vous sera très utile pour revoir les aspects de la phonétique de l'anglais que vous avez besoin de travailler. Elle est absolument *indispensable* pour les étudiants qui nous rejoignent en 2^{ème} année et qui n'ont pas fait de phonétique en 1^{ère} année.

Bibliographie :

- WELLS J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Lecture complémentaire conseillée :

- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010

*COMPRÉHENSION/PHONÉTIQUE (18h TD) (OG, AM)

Le cours est structuré en trois parties. La première consiste en des exercices de phonétique qui permettent, entre autres choses, de mettre en application ce qui a été vu dans le CM « Langue orale, théorie ». La seconde partie a pour but de faire travailler la prise de parole en anglais en renforçant les compétences phonétiques et phonologiques des étudiant.e.s. La troisième partie vise à développer la compréhension auditive des étudiant.e.s en menant un travail sur des documents de nature et d'origine diverses dont il faut reconstituer le script. Cet exercice sera l'occasion de s'entraîner à comprendre des accents différents et des débits variés.

Lecture / écoute complémentaire conseillée pour développer ses compétences en compréhension sous forme d'auto-apprentissage :

- GLAIN Olivier, *Prononciations du monde anglophone*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2013

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (AH)

UE 3 CULTURE DISCIPLINAIRE

***CIVILISATION GB & ÉTUDE DE DOCUMENTS**

1/ CM (12h CM) (ASL)

Aspects de la civilisation britannique des 19^è et 20^è siècles. Ce cours a pour but de donner aux étudiants les repères historiques principaux et de montrer la cohérence politique des pays qui composent les Iles Britanniques.

2/ TD (24h TD) (ASL, AV)

Développement de la pratique du commentaire de civilisation dans la double perspective post-licence des concours de recrutement des enseignants du secondaire et du master recherche. L'étude des textes portera sur les thèmes suivants :

- *Social and political movements*
- *Britain in the world*
- *From the Welfare State to Thatcherism and Blairism*

Pas de manuel obligatoire, une brochure de textes sera distribuée à la rentrée

***LITTÉRATURE US**

1/ CM : histoire littéraire US (12 h CM) (EB, YD)

La première moitié du cours couvre la littérature américaine de Stephen Crane et Emily Dickinson à la période contemporaine, nous étudierons les grands mouvements littéraires de chaque période, avant d'illustrer cette étude par des textes choisis, afin de cerner concrètement l'évolution stylistique et thématique. Les textes à étudier seront téléchargés sur l'ENT.

La seconde moitié du cours poursuit avec la « Génération perdue » de l'Entre-deux-guerres et offre un panorama jusqu'à la littérature post-11 septembre 2001 et la littérature américaine du XXI^è siècle. Les extraits évoqués seront distribués en cours.

2/ TD (24h TD) (EB, SC, AV)

Entraînement à l'analyse et au commentaire littéraires.

Support de travail et programme d'étude :

Kate Chopin, *The Awakening*.

F. Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*.

Éditions au choix. *The Awakening* et *The Great Gatsby* seront étudiés dans cet ordre chronologique et doivent être lus pour le 1^{er} cours du semestre.

UE 4 COMPLÉMENT DISCIPLINAIRE

***CULTURE GÉNÉRALE DU COMMONWEALTH**

1/ CM (12h CM) (ASL)

Ce cours s'intéresse à une période cruciale dans l'histoire des îles britanniques, l'époque impériale. Nous étudierons la naissance, l'expansion, puis le démantèlement de l'Empire de la fin du XV^è siècle jusqu'au XX^è siècle. L'histoire impériale sera abordée sous différents angles, du point de vue des Britanniques ainsi que du point de vue des héritiers de l'époque coloniale.

2/ TD (12h TD) (ASL)

Cours de littérature du Commonwealth.

Ce cours est une introduction aux diverses problématiques qui traversent les littératures postcoloniales à travers l'analyse de poèmes, de nouvelles et d'extraits de roman d'auteur.e.s contemporain.e.s. Pas d'ouvrages obligatoires, une brochure de textes sera distribuée à la rentrée.

SEMESTRE 4 (30 ECTS) **Responsable : Mme Y. DUREAU**

UE 1 TRONC COMMUN / TRANSVERSALE

***LANGUE FRANCAISE** (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose d'étudier d'abord les principaux types de réarrangements communicatifs, l'énonciation et les principales notions de grammaire textuelle.

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

***UE LIBRE** : enseignement à choix ouvert.

***PPP 2** : Voir descriptif page 41

UE 2 LANGUE

***THÈME** (18h TD) (ASL, FRP)

***VERSION** (18h TD) (CJ)

***GRAMMAIRE** (12h CM, 12h TD) (RD)

Cours dispensé en anglais. L'étude du groupe nominal viendra compléter l'étude du groupe verbal grâce aux fondements de la grammaire énonciative. Une telle approche permettra la mise en regard de formes nominales diverses : la catégorisation des noms, l'article, le génitif, les quantifieurs, la deixis, les adjectifs, les relatives.

-LARREYA Paul et RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, Paris, 2005.

***COMPRÉHENSION/PHONÉTIQUE** (24h TD) (AM, LC)

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, a pour but de faire travailler la prise de parole en anglais en renforçant les compétences phonétiques et phonologiques des étudiant.e.s. On développera également la compréhension auditive des étudiant.e.s en menant un travail sur des documents de nature et d'origine diverses (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.).

À partir de ces documents audio et audiovisuels, il s'agira de produire, à l'oral, des résumés, synthèses et commentaires.

La pratique quotidienne des médias en anglais (TVs et radios du monde anglophone) est considérée comme obligatoire.

Bibliographie :

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, (2012), chapitres 1 à 26 notamment.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (EG)

UE 3 CULTURE DISCIPLINAIRE

***CIVILISATION US & ÉTUDE DE DOCUMENTS**

1/ CM (12h CM) (LT) :

Ce cours a pour objectif de présenter un système politique bien particulier aux États-Unis : le Fédéralisme. Nous aborderons les origines historiques de ce système et le rôle qu'il a joué dans l'évolution du pays. Nous verrons également quelles sont les conséquences importantes du fédéralisme sur la vie quotidienne des citoyens américains.

2/ TD (24h TD) (LT, AV, SC)

Pratique du commentaire de civilisation à partir de textes historiques et contemporains.

***LITTÉRATURE GB**

1/ CM (12 h CM) (FRP) : Histoire littéraire GB de 1850 à 1950 : de l'ère victorienne au modernisme anglais

Ce CM a pour but de permettre aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble sur les grands courants littéraires et les auteurs majeurs de la période victorienne, ainsi que sur la transition entre la littérature victorienne et le Modernisme. Le cours présente les œuvres et leurs auteurs dans leur contexte socio-culturel et politique.

Ouvrages à consulter :

-Damrosch David, Dettmar Kevin J. H *et al.* *The Longman Anthology of British Literature*. New York: Longman, 2010. (in particular Vol. 2B, The Victorian Age and Vol. 2C, The Twentieth Century and Beyond.)

-Greenblatt Stephen, *The Norton Anthology of English Literature*. New York : W.W. Norton and co., 2006. (in particular Vol. E, *The Victorian Age* and Vol. F, *The Twentieth Century and After*).

-Grellet, Françoise, Valentin Marie-Hélène. *An Introduction to English Literature, From Philip Sidney to Graham Swift*. Paris: Hachette, 2013.

-Kermode Frank and Hollander John, eds. *The Oxford Anthology of English Literature: Vol. VI: Modern British Literature*. London and New York : Oxford UP, 1973.

-Laroque, François, Morvan Alain et Regard, Frédéric. *Histoire de la littérature anglaise*. Paris, PUF, 1997.

-Trilling, Lionel and Harold Bloom eds. *The Oxford Anthology of English Literature: Vol. V: Victorian Prose and Poetry*. London and New York: Oxford UP, 1973.

2/ TD (24h TD) (YD)

Entraînement à l'analyse et au commentaire littéraire à travers des textes choisis dans différentes périodes de la littérature britannique.

Support de travail et programme d'étude :

William Shakespeare, *Romeo and Juliet*. Édition obligatoire : The New Cambridge Shakespeare, Cambridge University Press)

Emily Brontë, *Wuthering Heights*

Dans un but de comparaison entre l'œuvre écrite et son adaptation, on consultera avant le début des cours les films adaptant ces deux œuvres :

Romeo + Juliet de Baz Luhrman (1996)

Wuthering Heights d'Andrea Arnold (2011)

UE 4 COMPLÉMENT DISCIPLINAIRE

***ARTS VISUELS** (12h CM, 12h TD) (ABL) : Introduction à l'histoire des arts et du design britannique

Ce cours magistral et les travaux dirigés qui l'accompagnent serviront d'introduction à l'histoire des arts et du design britannique, de 1760 aux années 1960. Nous traiterons des fondements du design rendus possibles par la Révolution industrielle en Grande-Bretagne. En parallèle, nous étudierons les réactions des créateurs vis-à-vis de cette mécanisation qui supplanta progressivement l'artisanat. Dans une approche chronologique, nous aborderons la naissance des mouvements Préraphaélites et Arts & Crafts. Nous analyserons ensuite les conséquences des deux Guerres mondiales sur les arts et le design industriel britannique, en opposant les tendances formaliste et moderniste à des mouvements moins normatifs comme le Pop Art. Les travaux dirigés seront des études de cas en étroite corrélation avec les thématiques abordées dans le cours magistral.

Bibliographie :

- Fr. Grellet, *The Art Guide : un guide de référence de l'art britannique et américain*, Nathan, Paris, 2018
- Charlotte et Peter Fiell, *Masterpieces of British Design*, Goodman Fiell – Carlton Books, Londres, 2012.

SEMESTRE 5 (30 ECTS)

Responsable : M. L. TRACY

Il est indispensable de lire les ouvrages au programme pour la rentrée.

UE 1 LANGUE

***THÈME** (12h TD) (LT)

Traduction de textes littéraires modernes.

***VERSION** (12h TD) (CJ)

Traduction de textes littéraires modernes.

***GRAMMAIRE** (24h CM, 12h TD) (RD)

Cours dispensé en français. Après une brève mise en contexte de la grammaire énonciative dans la linguistique anglaise, le cours sera consacré à l'étude du groupe verbal dans une perspective énonciative : verbes, auxiliaires, temps, aspects, modalités. Il s'agira pour l'étudiant de développer des compétences de linguiste dans une approche à la fois théorique et pratique de l'étude de faits de langue contextualisés. À partir d'invariants sémantiques définis, une analyse critique et comparée devrait permettre l'émergence et la justification de valeurs en contexte.

Bibilographie :

-ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

-BOUSCAREN Janine, *Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Paris, 1993.

-LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes CAPES / Agrégation Anglais*, Ellipses, Paris, 1992.

***PHONÉTIQUE** (12h TD) (OG)

-Objectif : Permettre aux étudiants d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la langue orale en anglais par la pratique de la prise de parole et par un travail sur les principales règles de phonétique et de phonologie.

-Activités en laboratoire de langues : débats, jeux de rôles, présentations orales, entraînement à la lecture à voix haute, exercices de phonétique et de phonologie.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (EG)

UE 2 LITTÉRATURE & CIVILISATION

***LITTÉRATURE GB & MÉTHODOLOGIE** (36h CM, 12h TD) (YD, FRP, RS)

L'étudiant.e suit les cours magistraux suivants :

9h de littérature GB 16^{ème} siècle, lors de la première moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 18^{ème} siècle, lors de la seconde moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 19^{ème} siècle, lors de la première moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 20^{ème} siècle, lors de la seconde moitié du semestre 5. Les ouvrages sont à lire avant le début des cours.

1/ Littérature GB 16^{ème} siècle (9h CM) (YD)

- William Shakespeare, *King Lear* (libre choix d'édition).

Consulter le site http://myrocketbook.com/?q=videos/king_lear

2/ Littérature GB 18^{ème} siècle (9h CM) (FRP)

Laurence Sterne, *A Sentimental Journey Through France and Italy*, 1768

3/ Littérature GB 19^{ème} siècle (9h CM) (RS)

- Charles Dickens, *Hard Times* (Edition fortement recommandée : Penguin)

4/ Littérature GB 20^{ème} siècle (9h CM) (RS)

- James Joyce, *Dubliners* (Edition fortement recommandée : *Penguin Modern Classics*). IL EST INDISPENSABLE D'AMENER LE LIVRE A CHAQUE COURS ET TD.

5/ Méthodologie de la dissertation (12h TD)

L'étudiant suit un TD 16^{ème}-18^{ème} de 6h (YD, FRP) et un TD 19^{ème} -20^{ème} de 6h (RS) où sont dispensés des conseils méthodologiques et un entraînement à l'exercice de la dissertation qui correspond à l'examen du CM. Le TD ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique.

***CIVILISATION GB & MÉTHODOLOGIE (24h CM, 12h TD) (ABL, CJ)**

CM : Les institutions britanniques : système parlementaire et histoire de l'Église

1/ Le système parlementaire britannique (12h CM) (ABL)

L'objectif du cours sera de comprendre le rôle de la "Mère des Parlements" au Royaume-Uni et, en particulier, l'articulation entre monarchie et démocratie parlementaire. Les leçons porteront sur le parlement, la monarchie, le gouvernement, les systèmes électoral et juridique, ainsi que la décentralisation qui a conduit à l'émergence de nouveaux nationalismes et au Brexit. Les travaux dirigés liés à ce cours porteront sur des exercices pratiques.

Bibliographie :

Sarah Pickard, *Civilisation britannique – British civilisation* (bilingue), Paris, Pocket, Collection langues pour tous, dernière édition disponible à privilégier.

2/ "Church History, early and late." (12h CM) (CJ)

Bibliographie :

- H. Picton, *Histoire de l'Église d'Angleterre*, Ellipses, 2006. ISBN 2-7298-2746-3

- Diarmid MacCulloch, *Reformation*, Penguin, 2003, ISBN 0-140-28534-2

3/ TD : (12h TD) (ABL, CJ)

Travaux sur documents fournis par les enseignants.

***ÉTUDES CULTURELLES (12h CM, 12h TD) (YD)**

Ce cours sera consacré à la période élisabéthaine et à sa relecture de la culture classique (Aristote, Porphyre,

Sénèque, Platon, ...) en insistant sur les conséquences sémantiques et stylistiques de cette relecture aboutissant souvent à un syncrétisme culturel. Les textes classiques seront étudiés par extraits, dans leur version anglaise, téléchargeables sur l'ENT ou distribués en cours.

- Sydney, In *Defense of Poetry* et la Rhétorique d'Aristote
- Shakespeare *Julius Caesar*, *l'éthique à Nicomaque* d'Aristote et la pensée de Sénèque
- Queen Elizabeth I et sa traduction de *La Consolation de la philosophie* de Boetius
- Les mythes d'Hercule relus par la Renaissance et *Antony and Cleopatra* de Shakespeare
- La République* et *Le Banquet* de Platon et *Utopia* de Thomas More
- Le mythe de l'Atlantide rapporté par Platon et *New Atlantis* de Sir Francis Bacon

UE 3 ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'étudiant choisit un des quatre enseignements proposés au sein de l'UE

A) LITTÉRATURE et CINÉMA (24h TD) (FPR, YD)

1/ (12h TD) (YD)

Initiation à l'analyse cinématographique à travers un travail sur les adaptations filmiques de romans.
Ex. *Les Amants du Nouveau Monde* (*The Scarlet Letter*).

2/ (12h TD) (FPR)

Œuvres étudiées :

Roman: *The Hours* de Michael Cunningham, London: Fourth Estate, 1999.

Film: *The Hours* de Stephen Daldry, 2002. Film américano-britannique adapté du roman de Cunningham, sur un scénario de David Hare, avec Meryl Streep, Nicole Kidman, Julianne Moore, Ed Harris, Clare Danes. Lecture supplémentaire vivement recommandée : *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf, London: The Hogarth Press, 1925.

B) CIVILISATION GB (24h TD) (ABL) (CJ)

1/ **Greater London** (12h TD) (ABL)

À l'aide de documents d'actualité, ce cours analysera le développement du Grand Londres dans ses dimensions historique, géographique et économique. L'objectif du cours sera de comprendre l'importance stratégique de la plus grande ville européenne.

Manuel : Edward Denison, *3 minutes pour comprendre les multiples visages de Londres*, Courrier Du Livre - juin 2017.

2/ **Tudor England** (12h TD) (CJ)

Bibliographie :

- John Guy, *Tudor England*, Oxford University Press, 1990, ISBN 0-19-285213-2

- Danièle Frison, *Le schisme d'Henri VIII*, Ellipses, 2004, ISBN 2-7298-2079-5

C) LINGUISTIQUE (24h TD) (OG)

Il s'agit d'étudier les différentes branches et quelques grands courants de la linguistique en explorant la façon dont ils peuvent aider à la compréhension et/ou l'interprétation du langage et de son rapport à l'humain et à la société. Nous travaillerons sur les grands principes en sociolinguistique, linguistique historique, morphologie, phonologie et pragmatique.

Bibliographie :

- GLAIN Olivier, *Variations et changements en langue anglaise. Événements historiques, perspectives humaines et sociales*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2020.

L'HÔTE Émilie, "Introduction à la sociolinguistique", La Clé des Langues, article disponible en ligne sur :

Lecture complémentaire conseillée :

- TRUDGILL Peter, *Sociolinguistics. An introduction to language and society*, London, Penguin Books, 2000

D/ TRADUCTION ORALE (24 h TD) (RD, AM)

1/ Lexicologie (12h TD) (RD)

Épreuve: 10-15 questions ou analyse lexicale texte 20 lignes.

Bibliographie : Jean Tournier, *Précis de lexicologie anglaise* (Nathan, 1988) : OBLIGATOIRE.

2/ Production (12 h TD) (AM)

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant·es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le Mot et l'idée anglais 2*, 2012.

UE 4 OUVERTURE PROFESSIONNELLE

***OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE**

- a) Option « Professeur des Écoles »**
- b) Option « Professeur de Collège et Lycée »**
- c) Option FLE (Français Langue Étrangère)**
- d) Option « Littérature française et comparée » (2 cours)**
- e) Option « Littérature française et comparée » (1 cours) + « Langue vivante B »**

***INITIATION À LA RECHERCHE**

À VALIDER AU S6

SEMESTRE 6 (30 ECTS)
Responsable : M. L. TRACY

Il est indispensable de lire les ouvrages au programme pour le début du semestre.

UE 1 LANGUE

***THÈME** (12h TD) (LT)

Traduction de textes littéraires modernes.

***VERSION** (12h TD) (CJ, FRP)

Traduction de textes littéraires modernes.

***GRAMMAIRE** (24h CM, 12h TD) (OG)

En CM, le cours a pour objectif de mettre en place les connaissances nécessaires à l'explication grammaticale de faits de langue extraits de textes authentiques en anglais. En s'appuyant sur les données théoriques de la linguistique énonciative, il s'agira de mettre en évidence tant les effets de sens liés aux contextes d'apparition que les valeurs fondamentales associées aux marqueurs étudiés. Au programme du S6 : l'étude du groupe nominal et la subordination.

En TD, il s'agira d'employer à bon escient les articles, quantifieurs, démonstratifs, constructions à plusieurs noms, subordonnées relatives et subordonnées nominales dans le cadre d'exercices de thème, mais surtout de développer une méthodologie de l'explication grammaticale propre à analyser des faits de langue.

Lectures recommandées :

- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid. *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1992.
- BOUSCAREN Janine, *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Gap, Ophrys, 1991.
- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992.

***PHONÉTIQUE** (15h TD) (OG) : phonologie et expression orale

-Objectif : Permettre aux étudiants d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la langue orale en anglais par la pratique de la prise de parole et par un travail sur les principales règles de phonétique et de phonologie.

-Activités en laboratoire de langues : débats, jeux de rôles, présentations orales, entraînement à la lecture à voix haute, exercices de phonétique et de phonologie.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (EG)

UE 2 LITTÉRATURE & CIVILISATION

***LITTÉRATURE US & MÉTHODOLOGIE** (36h CM, 12h TD) (EB, SC)

L'étudiant suit les cours magistraux suivants : deux cours de 9h de littérature US 19ème siècle et deux cours de 9h de littérature US 20ème siècle. Les ouvrages sont à lire avant le début des cours.

1/ Littérature US 19è (18 h CM) (EB, SC)

- Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, 1850. Édition fortement conseillée pour un suivi plus aisé du cours : Dover Thrift Editions.
- Stephen Crane, *Maggie: A Girl of the Streets*, 1892. Édition : Penguin Classics, 2000.

2/ Littérature US 20è (18h CM) (EB, SC)

- Toni Morrison, *Song of Solomon*, 1977.
- Louise Erdrich, *The Painted Drum*, Harper Perennial, 2006.

3/ Méthodologie de la dissertation (12h TD) (EB, AV)

L'étudiant suit un TD 19ème siècle et un TD 20ème siècle où sont dispensés des conseils méthodologiques et un entraînement à l'exercice de la dissertation qui correspond à l'examen du CM de littérature US. Le TD ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique mais prépare à celle du CM.

*CIVILISATION US & MÉTHODOLOGIE (24h CM, 6h TD) (EB, RS)

1/ Panorama of American Art (12 h CM) (RS)

1. Early American Painting
2. History of Photography in the US
3. The Landscape: From the Frontier to Land Art
4. Pop Art and Counterculture
5. American Art Today

Bibliographie à consulter :

- *The American Art Book*, Phaidon, 1999 ISBN-10: 0641721668
- Michael J. Lewis, *American Art and Architecture (World of Art)*, Thames & Hudson, 2006 ISBN-10: 0500203911
- Erika Doss, *Twentieth-Century American Art (Oxford History of Art)*, Oxford University Press, USA, 2002 ISBN-10: 0192842390

2/ Amérique moderne, Amérique des paradoxes (1914-1939) (12h CM) (EB)

1. Entre rigueur morale et libération des mœurs.
2. Du Laisser-faire au New Deal.

Objectif : étude d'une période charnière pour les Etats-Unis sur l'échiquier international du point de vue politique, social et culturel qui préfigure leur hégémonie contemporaine.

Lectures conseillées :

- Frederick Lewis Allen, *Only Yesterday*. New York : Harper Perennial, (1931). 1994.
- André Kaspi, *Les Américains, I Naissance et essor des Etats-Unis 1607-1945*. Paris : Points, 1986.
- Francis Scott Fitzgerald, « Echoes of the Jazz Age », 1931, *The Crack-Up with Other Pieces and Stories*. London : Penguin, 1965.
- Lucy Moore, *Anything Goes: A Biography of the Roaring Twenties*. London: Atlantic Books, 2008.
- Norton, Katzman, Escott, Chudacoff, Paterson and Tuttle, *A History of the United States: A People and a Nation*. Houghton Mifflin Co, 1996.

Épreuve : dissertation de civilisation par répartition des sujets.

3/ Méthodologie (6h TD) (EB)

Ce TD ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais prépare à celle du CM.

*ÉTUDES CULTURELLES (12h CM, 9h TD)

1/ CM (12h CM) (LT)

Comment les droits et les libertés établis par les textes fondateurs des Etats-Unis ont-ils contribué à l'évolution de la société américaine ?

2/ TD (9h TD) (AM)

Culture, counterculture, and subculture in the US since 1945.

Bibliographie :

Theodore Roszak, *The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, Anchor Books, Garden City, 1969.

UE 3 ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'étudiant choisit un des quatre enseignements proposés au sein de l'UE

A) LITTÉRATURE et CINÉMA (24h TD) (FRP, YD)

FRP : Le programme porte sur l'Adaptation filmique de *Orlando: A Biography* (1928) de Virginia Woolf en *Orlando* film de Sally Potter (1992) avec Tilda Swinton.

YD : *A Streetcar Named Desire*

Étude de la version filmique et de la pièce de théâtre

B) CIVILISATION US (24h TD) (AV)

Crises et catastrophes dans l'histoire américaine : enjeux sociaux, politiques et culturels.

C/ TRADUCTION ORALE (24 h TD) (OG)

Compréhension et production. Travail en interprétation de liaison/interprétation consécutive et initiation à l'interprétation simultanée. La pratique quotidienne des médias en anglais et français est absolument nécessaire.

D) LINGUISTIQUE (24h TD)

1/ Phonologie (12h TD) (OG) : Introduction aux principales variétés de l'anglais.

L'objectif principal de ce cours est de proposer une introduction à différents accents de l'anglais tel qu'il est parlé aujourd'hui sur tous les continents (écoute active, description, repérage des différences et des similitudes)

Ouvrage de référence à consulter :

- GLAIN Olivier, *Prononciations du monde anglophone*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013.

Pour aller plus loin :

- BRULARD Inès, CARR Philip & DURAND Jacques, *La prononciation de l'anglais contemporain dans le monde. Variation et structure*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015.

2/ Sémantique (12h TD) (LT)

Cours d'introduction à la sémantique référentielle (Frege) et à la logique.

James R. Hurford & Brendan Heasley, *Semantics. A Course Book*, (Cambridge U.P).

UE 4 OUVERTURE PROFESSIONNELLE

***OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE**

a) Option « Professeur des Écoles »

b) Option « Professeur de Collège et Lycée »

c) Option FLE (Français Langue Étrangère)

d) Option « Littérature française et comparée » (2 cours)

e) Option « Littérature française et comparée » (1 cours) + « Langue vivante B »

***OPTION**

a) PPP3

b) Langue B

c) Linguistique UE3 département études anglophones (cette option prise dans le cadre de l'UE4 ne peut être suivie si l'option Linguistique a déjà été choisie en UE3)

d) Linguistique UE4 département Lettres Modernes

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira, dans ce cours, d'analyser des échanges oraux de différentes natures : discours politiques, conversations romanesques ou encore dialogues théâtraux...

***INITIATION À LA RECHERCHE**

Ce module invite les étudiants et étudiantes à se rendre à une manifestation scientifique (un colloque, un séminaire ou une journée d'études), à l'UJM ou dans une autre université, afin de rendre compte, sous la forme d'une synthèse structurée, de l'intervention de votre choix. Il est toutefois demandé que l'intervention choisie relève de disciplines propres à notre faculté ALL, à savoir les arts, les lettres et les langues. Le travail attendu consiste en **une synthèse de 1300 à 1500 mots qui peut être écrite en anglais ou en français** (selon la langue dans laquelle où l'intervention a eu lieu) et se compose d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.

Il ne s'agit pas de résumer seulement un propos mais de faire apparaître le contexte dans lequel l'intervention s'inscrit tout comme la démarche ou les outils méthodologiques adoptés ainsi que les conclusions tirées. Enfin, il est utile de mentionner les raisons qui ont pu motiver le choix de rendre compte de cette intervention et, le cas échéant, de suggérer les éventuelles résonances avec un futur projet de mémoire.

Etant donné qu'il s'agit d'une initiation au monde de la recherche universitaire, sont à exclure les interventions qui ne relèvent pas de colloques/journées d'études/séminaires organisés par une université ou un laboratoire de recherche.

Le travail est à rendre début avril et sera corrigé par un enseignant ou enseignante de Licence 3 dont le nom sera précisé au S6.

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.
- Présentation du Mooc 7 « Trouver le job de mes rêves »

Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant-e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

- Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

- Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)

- Un oral

Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

**OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER
INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ**

Semestre 5 :

CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

Contrôle des connaissances : travail à la maison ; rattrapage : un oral.

TD 18 h, Mathématiques, Mme Canon

Contrôle des connaissances : continu : un écrit 1h (coef. 1) + un terminal écrit 1h (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

Semestre 6

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures.

L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile (voir la rubrique « précisions importantes » ci-dessous).

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, Mme Pujolas

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative :

La convention de stage est établie par l'étudiant.e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre au service scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

Parcours PCL : Professeur de collège et de lycée

Il se déroule sur les **semestres 5 et 6** de la licence (soit les 2 semestres de la 3^e année de licence) et s'adresse à tout-e étudiant-e désirant s'orienter plus tard vers les concours de l'enseignement, CAPES et agrégation, par l'ESPE.

Il comporte une première UE, au semestre 5, qui situe l'enseignement des langues (français et autres langues) dans une perspective historique.

Il s'adresse à tout-e étudiant-e de licence LLCER.

SEMESTRE 5

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24		4	1

SEMESTRE 6

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE2					
Initiation à la didactique des langues et des cultures : 1. Cours d'initiation 2. Observation des classes : <ul style="list-style-type: none"> • Stage d'observation (15-20 heures) • Rapport écrit 		24		2	1

Semestre 5

UE 1 : Histoire de la didactique des langues

Grâce Ranchon, 24 h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, interculturel, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, etc.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

Examen final (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

Semestre 6

UE 2, *Initiation à la didactique des langues et des cultures*

Sandra Romc, 24 h (1 groupe)

Présentation

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement, intégré au cursus des *Licences de langues vivantes LCE (allemand, anglais, espagnol, italien)*. Dans ce cadre, le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures, assure un cours ou UE de pré-professionnalisation « Initiation à la didactique des langues et des cultures » d'une valeur de 6 crédits, à suivre au semestre 6 d'année de Licence LCE.

Public

Cette UE s'adresse **exclusivement** aux étudiant-e-s des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol, italien) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

Objectifs

Cette UE vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Elle peut être présentée au titre du seul « parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement » des licences LCE, mais elle constituera aussi une bonne introduction à la didactique des langues pour les étudiant-e-s qui souhaitent par la suite préparer l'option FLE de Licence ou s'inscrire dans un des deux parcours de la mention « Didactique des langues » de Master proposés par le département de FLE : « Ingénierie des Formations, Plurilinguisme et Interculturel » ou « Sociodidactique, Contacts des langues et des cultures ». On trouvera sur le site de l'université, en cliquant sur le lien « Présentation des formations du Département de FLE », une présentation détaillée de ces formations.

Contenus et méthodologie

Cette UE se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« cours d'initiation » de 24 heures), ainsi que d'un stage d'observation sur le terrain (15-20 heures) donnant lieu à un rapport écrit (de 20 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues -, et les étudiant-e-s seront invité-e-s à apporter en cours des observations dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement primaire ou secondaire, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

Evaluation

Les observations et la rédaction du rapport de stage correspondant sont obligatoires.

Le rapport de stage d'observation, thématiqué et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures de cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant-e de montrer qu'il/elle est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours.

Le rapport de stage vérifiera, par l'analyse des observations, l'appropriation des données théoriques du cours.

Option licence FLE

Elle s'adresse aux étudiant-e-s de licence de Langues Vivantes (départements de LCL) et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

SEMESTRE 5

OPTION FLE	CM	TD	TP	4 ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE2					
Apprentissage d'une langue nouvelle		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE3					
Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie		24			1

SEMESTRE 6

OPTION FLE	CM	TD	TP	2 ECTS	COEFF.
UE4					
Actualité de la didactique des langues		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE5					
Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe		24			1

Semestre 5

UE 1 – *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970*

Céline Jeannot Piétroy, 24h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d'enseignement / apprentissage d'une langue nouvelle.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L'étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d'une synthèse du « journal de bord » portant sur l'expérience d'apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

UE 2 – *Apprentissage d'une langue nouvelle :*

24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l'apprentissage d'une langue lointaine et nouvelle pour l'étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant-e.

Contenu

– Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

Évaluation

– Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d'examen bloqué).

UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie

Grâce Ranchon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.
- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Éléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Éléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Éléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française* (I, II), Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Arman Colin.

MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

Semestre 6

UE 4 – *Actualité de la didactique des langues*

Céline Jeannot Piétroy 24h (2 groupes)

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, électisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'électisme*, Paris, Hatier / Didier.
ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

UE 5 – *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe*

Céline Jeannot Piétroy 24h (2 groupes)

Objectifs

- Connaitre la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.

DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.

GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.

LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.

MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.

RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

MASTER EN ANGLAIS

(BAC + 5)

Le département d'études anglophones propose un double cursus : Études Anglophones (ex-recherche) et Enseignement du second degré (MEEF) avec une mutualisation assez large des enseignements.

Le Master Études Anglophones en Langues Littérature et Civilisations Étrangères & Régionales (LLCER) de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois axes: linguistique, littérature et civilisation (à choisir par l'étudiant(e) en fonction de son sujet de recherche).

Le master MEEF consiste en une préparation aux concours et à l'enseignement en collègue et lycée.

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

Voir le livret spécifique Master ALL.

Tout étudiant angliciste qui envisage de poursuivre ses études se doit de passer au minimum un an dans un pays anglophone.

Les délais pour ces dossiers sont assez brefs. Une réunion d'information aura lieu courant octobre.

Les étudiants qui sont en stage dans un pays anglophone :

- doivent se renseigner auprès de leur caisse de sécurité sociale avant leur départ.
- ne doivent s'inscrire aux valeurs de licence qui leur manquent qu'à la session de rattrapage.

Les étudiants stagiaires, dès leur installation, préviendront par courrier du lieu de leur affectation (comté, ville, école) le professeur responsable des assistants.

Assistants de français

Les dossiers de candidature à un poste d'assistant de français se téléchargent sur le site du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP). Ils ne pourront être validés qu'après une entrevue avec un des enseignants du Département d'Etudes Anglophones. Le calendrier sera précisé courant novembre (consulter le panneau d'affichage).

Les échanges sont organisés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), Sous-direction des affaires bilatérales (Assistants de langues vivantes), 1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex et le *Central Bureau for Educational Visits and Exchanges* (Seymour Mews House, Seymour Mews, London, WIH 3PE).

Le candidat doit constituer un dossier avant le stage : il y mentionne son curriculum vitae, ses intérêts artistiques, les sports qu'il pratique ; un professeur lui fait passer ensuite une entrevue au cours de laquelle sont jugées sa motivation, son niveau de langue et l'aptitude à remplir les fonctions d'assistant à l'étranger. Le professeur remplit alors une fiche d'évaluation sur le site du CIEP. C'est le CIEP qui transmet les dossiers aux autorités étrangères auxquelles il appartient de procéder à la nomination de l'assistant qui en est informé directement.

Ces nominations sont faites à des dates variables dans le courant de l'été ; l'étudiant nommé reçoit un "Certificate of Appointment" nécessaire pour le départ en Grande-Bretagne. Rappelons que l'année scolaire commence début septembre en Angleterre mais mi-août (15-20) en Ecosse et se termine en général fin juillet en Angleterre et fin juin en Ecosse, l'assistant doit remplir ses fonctions pendant toute la durée de cette période. Il est recommandé aux étudiants de rester en relation avec les professeurs.

Formalités

L'assistant doit être en possession d'une carte d'identité valide pour le Royaume-Uni (à ce jour) et l'Irlande, d'un passeport valide et d'un visa adéquat pour les pays hors Union Européenne. Nous n'avons pour l'instant pas d'informations relatives à la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Dès son arrivée dans le pays étranger, l'étudiant doit se faire inscrire au D.H.S.S. (au siège le plus proche) afin d'avoir droit aux soins gratuits du N.H.S. Chaque mois, une cotisation à la Sécurité Sociale est prélevée sur son salaire. L'assistant ne paie pas d'impôts pendant la durée de son stage. Si, par erreur, cela arrivait, prévenir le secrétariat de son école pour effectuer les démarches nécessaires.

Le premier versement s'effectuant à la fin du premier mois, il est sage d'apporter assez d'argent pour parer aux dépenses d'arrivée.

Fonctions de l'assistant

Généralement, l'assistant met en application le cours vu avec le professeur et entraîne les élèves à l'oral en français. Au-delà de l'aspect linguistique, l'assistant sera généralement considéré comme un représentant de la culture française.

Il assure 12 heures par semaine, soit de 18 à 24 leçons selon leur longueur. Il travaille généralement en petits groupes et doit amener les élèves à s'exprimer. Pour ce faire, il lui est conseillé d'emporter des ouvrages sur la France (histoire, société, littérature), sur la langue française (grammaire, dictionnaire), ainsi que de bons articles de presse. Il pourra par exemple s'abonner à une revue française. Il pourra sélectionner des documents sur des sites Internet français. Parfois, le Directeur de l'école ou du Département de Langues aide l'assistant

et le guide dans son travail... et aussi dans son installation. Il peut lui chercher une chambre, un appartement ou même quelquefois lui proposer de vivre avec une famille. Le problème du logement est, en principe, résolu quand l'assistant arrive en Grande-Bretagne. Un séjour actif permettra à l'étudiant de bien connaître la région où il se trouve, et de se familiariser avec les habitants ; il pourra même suivre des cours dans une université voisine.

Le service des Affaires Internationales demande à chaque assistant de rédiger un rapport sur son stage en langue anglaise.

Conseils pratiques

Si l'assistant habite une chambre ou un appartement, il lui est possible de demander une allocation logement à la mairie (bureau des *Rebates* au *Townhall* de la ville dans laquelle l'assistant réside). Cette démarche est parfois possible même si l'assistant loge chez une famille (se renseigner et en parler au préalable avec la famille).

Prendre une carte de transport (car ou train), donnant lieu à des réductions importantes sur chaque trajet. A prendre en gare ou agence de voyage. Se renseigner sur les Auberges des Jeunesse.

Un bon conseil : *profitez au maximum de cette année en vivant la langue du pays où vous passez votre stage ; cela signifie qu'il faut s'intégrer parfaitement à votre environnement linguistique et fuir les Français pendant un an. Le véritable assistant est celui qui part seul et qui ne revient en France qu'au bout d'un an. Ce type d'assistant, quand il revient, parle en général un bon anglais.*

L'abandon d'un poste d'assistant dans un pays anglophone constitue une rupture de contrat et peut conduire à la dénonciation des accords sur lesquels reposent les échanges dont bénéficient les étudiants.

PROGRAMME ERASMUS :

Etudier en pays anglophone tout en restant dans la structure administrative de l'Université
Jean Monnet

Le programme Erasmus + de la Commission de l'Union Européenne a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe. Il prévoit l'attribution de bourses aux étudiants qui choisissent d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Les études effectuées hors de France dans le cadre d'Erasmus sont validées dans le diplôme français.

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers de langue anglaise qui collaborent avec nous dans ce programme sont la *National University of Ireland* de Maynooth et *University College Cork* en Irlande, ainsi que l'université de Malte à La Valette (Malte). Ces mobilités sont gérées par Mme Bécharde-Léauté. Les étudiant.es de L3 ont également la possibilité d'étudier à *University of Hertfordshire*, située à Hatfield en Angleterre. Cette mobilité est gérée par Mme Chapuis. Pour partir l'an prochain, l'appel à candidature se fera auprès des étudiant.e.s de S3 en novembre/décembre.

Critères de sélection : les étudiant.es qui candidatent seront sélectionné.e.s en fonction de leurs résultats et de leur comportement.

Les étudiants inscrits en LLCER anglais peuvent préparer un Master 1 Recherche à l'université de Maynooth en Irlande (3 postes), sous condition d'admissibilité en Master Études anglophones. Faire acte de candidature avant fin décembre auprès de la responsable : Mme Bécharde-Léauté

Les étudiant.es de la liste sont tenu.e.s de transmettre aux responsables respectifs un relevé de notes de l'année précédente (2ème année pour les futures maîtrises) plus celles des premiers partiels de contrôle continu, plus un C.V. et une lettre d'intention en français ou en anglais. Les responsables de programme procèdent alors à un classement commun *par ordre de mérite*. Ce classement est bien sûr soumis aux conditions de réussite aux examens. Le nombre de candidat.es retenu.e.s correspond au nombre de postes ; une liste supplémentaire est prévue en cas d'échec ou de désistement. Les listes de candidat.es retenu.e.s sont transmises au SCRI, rue

Denis Papin ; date limite : mi-février.

Il semblerait souhaitable d'envisager cette formation dans le cadre d'études d'anglais de longue durée (concours et troisième cycle).

Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels.

Il n'est pas exclu que des changements interviennent en début d'année en raison de deux éléments majeurs : d'une part, une contrainte de formalisation des demandes de renouvellement de ces partenariats, tous pays confondus, d'autre part, pour le Royaume-Uni, de possibles aménagements engendrés par le Brexit.



L'association RELEASE (Rassemblement des Etudiants de Langues Etrangères A Saint Etienne)

Créée en 2008, elle regroupe les étudiants de langues (LEA et LLCER). Anciennement : Rassemblement des Etudiants de Langues Etrangères Appliquées de Saint Etienne, le nom de l'association a été modifié en 2015 pour intégrer les étudiants de LLCER. Elle participe à l'élaboration de projets et à l'organisation de manifestations pouvant aider les étudiants dans leur parcours universitaire : information sur la filière, parrainage des étudiants de première année, rencontre avec les anciens étudiants et anciens étudiants Erasmus, mais propose aussi diverses activités telles que des voyages ou encore de semaines thématiques. Chaque année, l'association renouvelle une partie de son bureau ; prenez du temps pour vous investir.

Contact :

release.asso@gmail.com

Association RELEASE, Maison de l'Université, 10 rue Tréfilerie, 42023 Saint Etienne

Réseaux sociaux :

Page Facebook : Asso Release (<https://www.facebook.com/Asso-Release-444309765753328/?fref=ts>)

RELATIONS DE L'ETUDIANT AVEC L'EXTERIEUR

Librairies :

Les librairies suivantes assurent la vente d'ouvrages en langue anglaise et en particulier ceux qui sont inscrits dans les programmes :

- FORUM, 5, rue Michel Rondet 42000 Saint-Etienne Tél.77.32.36.59
- FNAC, rue Louis Braille 42000 Saint-Etienne Tél. 43.43.43.33
- DECITRE, Place Bellecour 69 Lyon.
- Quartier Latin, 6, rue G. Teissier, 42000 Saint-Etienne Tél.04.77.33.99.13
- Librairie Blanc, 6, rue Sainte Marie, 42000 Saint-Etienne Tél.04.77.32.58.49

Presse étrangère :

On trouve divers quotidiens et périodiques de langue anglaise dans les points de vente suivants :

- LIBRAIRIE DE PARIS, 6, rue M. Rondet 42000 Saint-Etienne
- PANORAMIC PRESSE, 111, Cours Fauriel 42100 Saint-Etienne
- MAISON DE LA PRESSE, 56, rue Gambetta, 42100 Saint-Etienne

Théâtre : Comédie de Saint-Etienne

Comedia dell Impro.

Cinéma : films en V.O. sous-titrés.

Cinéma Le Méliès, 10, place Jean Jaurès 42000 Saint-Etienne et 8 rue de la Valse 42000 Saint-Etienne

Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne.

L'Esplanade (Maison de la Culture) de Saint-Étienne.

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE - ANGLAIS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Etienne cedex 2

<http://www.univ-st-etienne.fr/scdoc/>

Le réseau BRISE-ES

La Bibliothèque Universitaire de Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'Enseignement Supérieur stéphanoise.

Le catalogue BRISE-ES permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du site internet de l'UJM (rubrique bibliothèques) ou par le biais de l'ENT (onglet ressources documentaires).

L'inscription à la Bibliothèque vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

L'accueil

Dans le hall d'entrée, des personnes vous accueillent pour répondre aux services suivants :

- l'inscription : munissez-vous de votre carte multiservices.
- le prêt, le retour, si besoin les prolongations de documents : la BU autorise l'emprunt de 6 documents pour 3 semaines.
- la réception d'ouvrages en magasin réservés via le catalogue BRISE-ES.
- la demande et la réception de périodiques en magasin.

Des postes informatiques permettent la consultation du catalogue BRISE-ES.

Les pôles

Le fonds de la Bibliothèque est divisé en trois secteurs :

Sciences Humaines et Sociales (SHS) : porte jaune au rez-de chaussée

Droit et Sciences Politiques : porte rouge au premier étage

Arts Lettres Langues (ALL) : porte bleue au premier étage

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès (les périodiques ne sont pas empruntables). Vous avez accès à des postes informatiques et à des connexions par câble pour vos ordinateurs portables.

Les différents espaces sont réservés au travail individuel dans le calme. Si besoin des salles de travail en groupe sont disponibles.

A chaque pôle, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Quelques repères pour trouver des informations concernant votre discipline

1- Les documents à la BU

Domaine	Cote	Localisation
Linguistique anglophone	420...	Pôle ALL
Littérature américaine	810...	Pôle ALL
Littérature anglaise et anglophone d'autres pays	820....	Pôle ALL
Bibliographies	015.820...	Pôle ALL
Préparation au concours	Selon le domaine	Pôle ALL Concours
Périodiques sur la linguistique, la littérature anglophone	XBP..	Pôle ALL
Histoire de la Grande-Bretagne	942...	Pôle SHS
Histoire des États-Unis	973...	Pôle SHS
Géographie de la Grande-Bretagne	914.1...	Pôle SHS
Géographie des États-Unis	917.3...	Pôle SHS
Art anglais	7(42)...	Pôle ALL
Art américain	7(73)...	Pôle ALL

2- Les ressources numériques

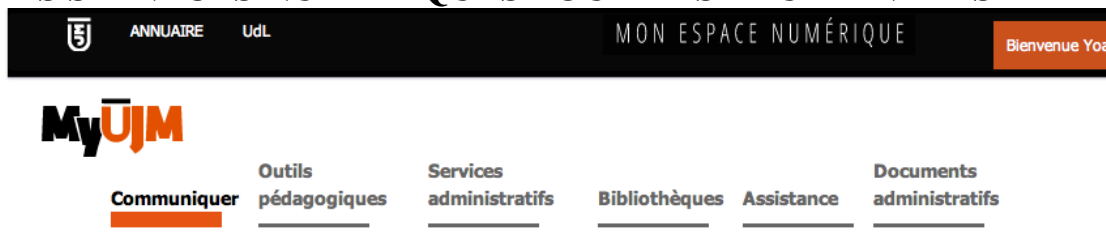
Via l'ENT, vous avez accès à des ressources documentaires numériques comme des livres numériques ou des bases de données :

- Factiva donne accès à des références d'articles de périodiques de la presse internationale.
- Francis donne accès à des références d'articles scientifiques dans plusieurs domaines dont la littérature et la linguistique.
- MLA (Modern Language Association) donne accès à des références d'articles en linguistique et littérature.

- EEBO donne accès à des livres en texte intégral imprimés au Royaume-Uni entre 1470 et 1700.
- SUDOC est le catalogue collectif de toutes les BU françaises. Cette base est notamment utile à la recherche de thèses.

Plus de 8000 revues en texte intégral dans l'onglet « revue numériques », plus de 3000 livres numériques dans l'onglet « livres numériques » ! Cette liste n'est pas exhaustive.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🌐: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.


L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de

sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :


 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Horaires d'ouverture au public : 9h-16h30 (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

